Volume 8, Numéro 1 | 2022

PORTRAIT DE CHERCHEUSE

ANNIE CARRIER

Propos recueillis par Yasmine Frikha
Ergothérapeute, M. Erg., candidate au doctorat
VITAM, Centre de recherche en santé durable, Université Laval, Canada

Ce portrait retrace la richesse du parcours professionnel d'Annie Carrier, chercheuse affiliée à l'Université de Sherbrooke et au Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke (Québec, Canada). Annie a toujours été motivée par le désir de permettre aux ergothérapeutes d'exercer pleinement leurs compétences pour satisfaire les besoins de leur clientèle dans des contextes de pratique où se côtoient, non sans heurts, logiques organisationnelle et professionnelle. Ce portrait partage les conseils d'Annie pour utiliser la recherche à des fins de changement au sein même des organisations de santé, que l'on soit clinicien ou chercheur confirmé.

Au début de sa carrière, Annie a d'abord agi comme ergothérapeute clinicienne de première ligne en santé communautaire et soutien à domicile. Lors de sa formation initiale, elle n'avait pas d'intérêt pour la recherche. Elle souhaitait pratiquer l'ergothérapie et cette pratique a fait émerger en elle des questionnements. Elle souhaitait constamment identifier les moyens les plus adaptés pour répondre aux besoins de ses clients. Elle n'avait toutefois qu'un pouvoir limité pour mettre en œuvre ces moyens. Elle se heurtait aux limites de l'organisation, opérationnalisées par le gestionnaire qui refusait ses demandes eu égard à la loi, aux règlements ou au cadre institutionnel.

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v8n1.219

ISSN: 2297-0533. URL: https://www.rfre.org/

Se tourner vers la recherche est ainsi devenu un moyen d'agir face aux contraintes qu'elle vivait quotidiennement dans sa pratique.

Après dix ans en clinique, Annie a souhaité prendre du recul pour comprendre le contexte et l'influence de celui-ci sur sa pratique. Elle a réalisé ce premier pas en rejoignant la maîtrise en « droit et politiques de la santé », en compagnie de juristes et d'autres professionnels de la santé. La collaboration qu'elle a eue avec des juristes a grandement enrichi sa perspective. De manière générale, les professionnels de la santé ont pu comprendre l'esprit des lois, leurs fondements et l'intention avec laquelle elles ont été conçues. Les juristes ont pu appréhender leur réelle application dans la pratique quotidienne. D'après Annie, l'écart entre la théorie et la pratique semble plus proche du fossé que de la brèche, c'est pourquoi elle souligne l'importance pour les professionnels de la santé de connaître la base normative de leur profession et d'adopter une attitude réflexive face à celle-ci. Ouvrir son regard d'ergothérapeute sur une autre discipline aide à adopter cette pratique réflexive, à contextualiser les enjeux quotidiens pour aiguiser son analyse, à trouver de nouvelles perspectives d'action et à trouver des intérêts communs avec d'autres professions qui peuvent ainsi devenir des alliées.

Le début de la carrière de chercheuse d'Annie a ainsi été motivé par la question suivante : « Comment les lois, les règlements et les politiques d'application modulent-ils la pratique professionnelle ? » Annie a choisi d'étudier le raisonnement clinique des ergothérapeutes comme angle d'analyse des pratiques professionnelles. L'objectif de sa thèse était de comprendre comment les impératifs du contexte organisationnel, par exemple la reddition de compte et l'optimisation de la performance, modulent la façon dont l'ergothérapeute évalue le problème du client et envisage les solutions, dans une approche psycho-cognitiviste du raisonnement clinique. Loin d'offrir une réponse optimiste, les résultats de son doctorat ont confirmé la détresse parfois ressentie par les ergothérapeutes face au conflit entre leurs valeurs professionnelles et les normes organisationnelles axées sur la performance. Sensible à ces enjeux qui faisaient écho à ses propres constatations de clinicienne, Annie a décidé de poursuivre ses recherches pour comprendre comment changer les choses !

Une nouvelle fois, Annie a cherché des partenaires issus d'autres disciplines. Elle s'est rapprochée de Damien Contandriopoulos de l'Université de Montréal, dont les travaux portaient sur la capacité d'influence des chercheurs sur les décideurs et les politiques. Cette collaboration lui a permis de comprendre comment développer le pouvoir d'agir des ergothérapeutes au quotidien. Les récents travaux de recherche d'Annie ont justement exploré les dimensions du rôle d'agent de changement des ergothérapeutes, les stratégies à privilégier, les connaissances et compétences à acquérir ainsi que les facteurs influençant leur propension à agir.

Les prochains projets d'Annie visent à explorer davantage la thématique de l'agent de changement. Elle prévoit de collecter des données auprès d'autres professionnels de la santé. Elle souhaite également appréhender le principe de gouvernance collaborative à travers des projets de type recherche-action. La gouvernance collective réfère à un mode de décision partagée au sein d'une équipe interprofessionnelle et de ses gestionnaires. Elle a pour but d'augmenter l'autonomie des professionnels et la coordination des soins centrés sur les clients.

Les principaux défis liés à la poursuite d'une activité de recherche sont, selon Annie, le temps et le financement. Elle estime qu'il est possible de contribuer à des projets à

condition que cela soit effectué pendant le temps de travail. La négociation du temps alloué à la recherche avec l'employeur est la pierre angulaire de la réussite d'un projet. Faire financer la recherche par une organisation de santé nécessite généralement que le projet bénéficie à l'organisation, en favorisant par exemple des soins plus efficients ou des rôles professionnels optimisés, rejoignant la logique de performance (gain de temps, d'argent et de qualité). Démontrer la pertinence d'un projet de recherche requiert ainsi pour l'ergothérapeute de penser au-delà des besoins du client, en intégrant les principes d'efficience organisationnelle dans son argumentation, tels que les intérêts, les responsabilités et les enjeux des organisations. Pour convaincre les gestionnaires, l'ergothérapeute doit analyser la situation, le problème et les répercussions de celui-ci à court, moyen et long terme à l'aide de faits et de chiffres. La tâche peut sembler difficile et parfois même inaccessible. C'est pourquoi il est important d'identifier des partenaires, comme des clients, des chercheurs de l'établissement, une équipe de recherche déjà établie, etc. Il y a plusieurs façons de s'impliquer dans des projets et elles ne nécessitent pas toujours un retour aux études. En tant que clinicien, on peut par exemple proposer des idées à un chercheur confirmé. Une recherche pilote peut être une première étape pour amorcer un changement et permettre aux professionnels de la santé d'être plus écoutés, tout en étant appuyés par le « sérieux » d'une recherche.

Selon Annie, la recherche ne devrait pas être considérée comme un « loisir » réalisé le soir et les fins de semaine. Limiter le temps de travail et intégrer de « vrais » loisirs sont des éléments essentiels pour conserver un équilibre occupationnel. Annie souhaite sensibiliser les ergothérapeutes et surtout les femmes à prendre du temps pour elles en dehors de leur travail et de leur vie de famille. Ne rien faire, cela fonctionne aussi !

Enfin, Annie nous apprend qu'il est essentiel de décloisonner nos perspectives d'ergothérapeutes en nous ouvrant à d'autres disciplines. Elle insiste sur l'importance de la collaboration avec des partenaires, y compris des clients et des gestionnaires, pour entreprendre et pérenniser des changements qui contribueront à des soins de meilleure qualité. Je conclurai par le partage de la lecture choisie par Annie, « Indignez-vous » (Hessel, 2010), qui est à l'image de l'esprit de changement diffusé par ce portrait, ainsi que par quelques références de ses travaux les plus récents.

Blondin-Nadeau, P., Audet, J., Chenard, É., Joly, A. A., Pétrin, L., Ruest, J., et Carrier, A. (2021). Synthèse des facteurs internes essentiels aux ergothérapeutes pour agir en tant qu'agent de changement. *Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie*, *7*(1), 33-53.

Briand, S., Malo-Leclerc, I., Beaudoin, M., Côté-Boulanger, M., Croisetière, É., Tremblay, A., et Carrier, A. (2021). Considerations in the use of podcasts in occupational therapy: A scoping study. *Journal of Occupational Therapy Education*, *5*(2), 2.

Carrier, A. (2021). « Performance » et pratique professionnelle dans les services de soutien à domicile offerts aux aînés : effets et actions possibles pour assurer un développement durable. *Phronésis*, *10*(4), 156-178.

Carrier, A., Éthier, A., Beaudoin, M., Hudon, A., Bédard, D., Jasmin, E., et Verville, F. (2021). Acting as change agents: Insight into Québec occupational therapists' current practice/Actions menées à titre d'agents de changement : aperçu des pratiques actuelles parmi les ergothérapeutes du Québec. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, *88*(2), 173-181.

Contandriopoulos, D., Stajduhar, K., Sanders, T., Carrier, A., Bitschy, A., et Funk, L. (2021). A realist review of the home care literature and its blind spots. *Journal of Evaluation in Clinical Practice*. https://doi.org/10.1111/jep.13627

Éthier, A., et Carrier, A. (2021). A scoping review of the implementation of local health and social services for older adults. *Healthcare Policy*, *17*(2), 105.

Hessel, S. (2010). *Indignez-vous.* https://www.millebabords.org/IMG/pdf/INDIGNEZ_VOUS.pdf

Picotin, J., Beaudoin, M., Hélie, S., Martin, A.-É., et Carrier, A. (2021). Occupational therapists as social change agents: Exploring factors that influence their actions. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, *88*(3), 231-243.